

FICHE D'INSCRIPTION AUX STAGES DE LA MJC/CS - Saison 2019/2020

L'Usine à Chapeaux est une association loi 1901 qui vit et se développe pour et avec ses adhérents. Maison des Jeunes et de la Culture de Rambouillet, agréée Centre Social, son projet associatif s'organise autour d'actions culturelles et d'initiatives sociales pour tous, avec une attention particulière en direction de la Jeunesse.

IDENTITÉ DE L'ADHERENT PRATIQUANT L'ACTIVITE

Nom : Prénom :
 Adresse : Portable :
 Code Postal : Ville :
 E-mail : Profession :
 Date de Naissance :

RESPONSABLE LÉGAL (SI ADHÉRENT - 16 ANS)

Nom : Prénom :
 Portable : E-mail :
 Profession :

COMPOSITION DU FOYER

Nombre de parents au foyer : Nombre d'enfants à charge : dont en garde alternée :

CHOIX DU STAGE

Je choisis le stage :
 Période (vacances scolaires) du au de h à h.....
 OU Date(s) :

AUTORISATION DE SORTIE (enfant de moins de 16 ans)

- J'autorise mon enfant de moins de 16 ans à partir seul à l'issue de son activité : Oui Non
 - Si non, j'autorise Mme, M..... à prendre en charge mon enfant à l'issue de son activité.

ADHÉSION obligatoire (à régler séparément de la cotisation)

Règlement à effectuer en espèces, par carte bancaire ou chèque bancaire, à l'ordre de la MJC de Rambouillet (déposé en banque dès réception).

Adhésion individuelle 14 € Adhésion foyer 1 € (15-25 ans)
 Adhésion famille 37 € Adhésion association 65 €

Adhésion déjà réglée pour une activité 2019/2020 ou un stage en juillet 2019 (préciser) :

PRIX DU STAGE avant réduction :

RÉDUCTIONS

• **Réduction QF** : joindre une copie de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

Nombre de parts (NP) : Parent isolé/personne seule = 1,5 part ; Couple (avec/sans enfants) = 2 parts ; Enfants en garde à temps plein = 1 part ; Enfants en garde alternée = 0,5 part. **Dans tous les cas de figure, le nombre de parts est limité à 7 par famille.**

Revenu Brut Global	Nb de pers/foyer	dont enfant(s)	Quotient Familial	taux QF
(R) = €	(NP) =		(R/NP) =	<input type="checkbox"/> pas de QF <input type="checkbox"/> 15 % <input type="checkbox"/> 30 % <input type="checkbox"/> 45 %

Barème :
 - Pas de réduction si Quotient Familial annuel supérieur à 9200 €. - 30 % si Quotient Familial compris entre 5450.01 € et 7370 € inclus.
 - 15 % si Quotient Familial compris entre 7370.01 € et 9200 € inclus. - 45 % si Quotient Familial inférieur ou égal à 5450€.

• **Autres réductions :**

Je bénéficie d'une réduction de 15% à partir de la 2^{ème} inscription pour la même période de vacances scolaires ou pour le même stage hors vacances scolaires pour la saison 2019/2020 (sur le stage le moins cher et dans le même foyer fiscal).

Activité : Nom et Prénom de l'adhérent :

EXTRAITS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MJC

Tout stage perçu par l'Association ne pourra être remboursé en raison d'absences du participant, sauf cas prévus au règlement intérieur : déménagement qui éloigne l'adhérent de plus de 20 km de son domicile antérieur, longue maladie ou accident, justifiés par un certificat médical et entraînant un arrêt définitif du stage. Le remboursement sera établi au prorata temporis, à **partir de la date de dépôt du dossier complet**.

Il sera retenu 5 € pour frais de gestion de dossier. Dans tous les cas, l'adhésion reste due à l'association.

Le changement de votre emploi du temps n'est pas un motif recevable de demande de remboursement.

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de la MJC/CS (affiché et disponible à l'accueil des Ateliers ou en ligne sur notre site internet) et en particulier, des modalités de remboursement ci-dessus. J'ai également été informé(e) que la MJC/CS a souscrit un contrat d'assurance MAIF-Collectivités (n°1551926A) et de la possibilité de souscrire un contrat complémentaire individuel accident pour les activités physiques.

Sauf indication contraire expresse du signataire, le présent document vaut accord à la MJC pour exploiter à ses fins propres de communication (affiches, presse, vidéos, site Internet, expositions...), les prises de vue réalisées durant les activités pratiquées par le signataire ou ses enfants et dégage la MJC/CS de tout dédommagement concernant leurs utilisations et ce, quel que soit le support.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à la gestion interne de nos activités. Conformément à la loi « informatique » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant directement à l'accueil du pôle ateliers.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Afin d'être accueilli dans les meilleures conditions au sein des stages, avez-vous une information particulière à communiquer au professeur ?

.....
.....

Date de l'inscription :/...../ 201.

Signature :